CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13961** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Raison sociale : SAS DELAUNAY

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/04/2001

Capital : 46 000

6 RUE LOUIS RAIMBAULT LE PIN
49110 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS RCS 399640515

Siret : 399 640 515 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5418020

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011060507904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011060507904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 41 70 00 95 **Fax :**

Portable : 06 77 02 94 64

Responsabilité légale :
PLS FINANCE (482 941 374) / JFSC (901 637 009) / DELAUNAY LUDOVIC
PRÉSIDENT

Site Internet : www.sas-delaunay.fr

E-mail : sas@delaunaybtp.fr

Effectif moyen : 37 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 256 111 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	31	04/02/2026
2121 PROB	Ravalement en maçonnerie		04/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	3	27/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 08:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E13961** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2027**

ÉDITÉ LE **21/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/04/2001
Capital : 46 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS RCS 399640515

Siret : **399 640 515** **00025**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5418020

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011060507904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011060507904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **SAS DELAUNAY**

6 RUE LOUIS RAIMBAULT LE PIN
49110 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Téléphone : 02 41 70 00 95 **Fax :**
Portable : 06 77 02 94 64

Site Internet : www.sas-delaunay.fr
E-mail : sas@delaunaybtp.fr

Responsabilité légale :
PLS FINANCE (482 941 374) / JFSC (901 637 009) / DELAUNAY LUDOVIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 37 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	27/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 08:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.